

# Évaluation des compétences en formation professionnelle I et II

CFC215-CFC216

---

Pour connaître **le nombre de crédits, les cibles de la formation, le contenu du cours, les prérequis et les équivalences**, cliquez sur le lien suivant :

[Fiche signalétique CFC215](#)

[Fiche signalétique CFC216](#)

---

**À la fin de cette activité, vous serez capable :**

- De comprendre les principes de base régissant l'évaluation dans une approche par compétences et de reconnaître les aspects réglementaires de l'évaluation en formation professionnelle ;
- De distinguer les principales fonctions de l'évaluation : l'aide à l'apprentissage et la reconnaissance de compétence ;
- D'exploiter l'information contenue dans les documents ministériels (programme d'études et spécifications) et de vérifier la conformité d'une épreuve aux fins de la sanction ;
- De concevoir des instruments pour l'évaluation des apprentissages, de rédiger plusieurs types de questions en vue de concevoir une évaluation de connaissances pratiques ;
- D'élaborer une grille de suivi des apprentissages et d'effectuer le suivi des apprentissages de vos élèves ;
- De communiquer les résultats aux élèves en fonction des attentes du programme d'études ;
- D'effectuer le portrait de vos compétences en évaluation des apprentissages et de procéder à l'évaluation de votre enseignement ;
- De concevoir des instruments pour observer et faire participer l'élève à son évaluation (auto-évaluation et co-évaluation) ;
- D'analyser une situation problématique en lien avec l'évaluation et de valider les normes et modalités d'évaluation des apprentissages de votre établissement.